

ENGAGEMENT

34



Recouvrement d'avoirs

Nous réitérons notre engagement antérieur de refuser de donner refuge aux individus coupables de corruption, et d'accueillir les avoirs qu'ils ont acquis illicitement, et d'empêcher les titulaires de charges publiques corrompus de profiter, à l'intérieur de nos systèmes financiers, des fruits de leurs activités illicites. Nous nous emploierons à améliorer la coopération juridique internationale aux fins des enquêtes visant le recouvrement d'avoirs dans le cadre de la CNUCC, y compris en cherchant des moyens de faciliter la coopération informelle ainsi que le recensement et la diffusion des pratiques exemplaires. Nous renforcerons notre coopération à l'égard du recouvrement d'avoirs, notamment au moyen de l'Initiative de recouvrement des avoirs volés (StAR).

Nous renouvelons notre appui à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ainsi qu'à l'Initiative de la Banque mondiale pour le recouvrement des avoirs volés, et continuons de collaborer avec eux. Nous saluons les résultats du Forum ukrainien pour la récupération des avoirs et attendons avec intérêt le troisième Forum arabe sur le recouvrement des avoirs. Les membres du G-7 restent résolus à collaborer avec les gouvernements et les centres financiers mondiaux pour assurer le suivi des efforts déployés en vue de recouvrer les avoirs.

L'Aquila, 2009, Un leadership responsable pour un avenir durable, paragr. 32;
Bruxelles, 2014, Déclaration du Sommet du G7, paragr. 20

35



Renforcement des capacités en matière fiscale

Nous continuerons d'apporter un soutien pratique aux efforts déployés par les pays en développement pour renforcer leurs capacités en matière de collecte des impôts ainsi que pour appliquer les nouvelles normes mondiales concernant l'échange d'informations, notamment l'échange automatique de renseignements, et en bénéficier... Et nous continuerons à fournir un soutien pratique aux pays en développement qui souhaitent rejoindre le Forum mondial [sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales]. Chacun d'entre nous s'engage à poursuivre les échanges d'expertise et à contribuer au renforcement des capacités, notamment en participant à des programmes de partenariat à long terme pour garantir la réussite de cette entreprise... Nous prendrons des mesures concrètes pour appuyer cette initiative [« Inspecteurs des impôts sans frontières » de l'OCDE], notamment en mettant à disposition des spécialistes de la fiscalité.

Lough Erne, 2013, Communiqué des chefs d'État du G8, paragr. 27-28